



Procès-verbal No 13
Séance du 29 octobre 2018

Présidence : Monsieur Marcel Anex

Monsieur le Président ouvre la séance à 20h15. Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, à M. le Syndic, à Messieurs les membres de la Municipalité, à Madame la secrétaire suppléante, à Monsieur l'huissier, à Messieurs les scrutateurs, à Messieurs les représentants de la presse régionale et cantonale, ainsi qu'au fidèle public.

Avant de débiter la séance, **M. Anex** dit qu'il a eu l'honneur et le plaisir de représenter le Conseil communal aux manifestations suivantes :

- Le 29 août à la réception des nouveaux habitants au Musée du fer.
- Le 5 septembre à l'ouverture de Val 'expo, 32^{ème} du nom.
- Le 12 septembre au tir police-gendarmerie et cgfr au Stand du Vivier.
- Le 23 septembre j'ai été remplacé par le 1^{er} vice-président M. Daniel ROSETTI pour les votations. Je profite ici de le remercier.
- Le 28 septembre au concert au Temple donné par le groupe O Hanna en faveur des 35 ans des magasins du Monde de Vallorbe.
- Le 29 septembre à la cabane du Mont d'Or pour les 75 ans de la cabane.
- Le 10 octobre à la réception des nouveaux citoyens à la buvette du foot.
- Le 14 septembre à la brisolée au fort de Pré-Giroud.

Avant l'appel **M. le Président** nous invite à observer une minute de silence pour **M. Charly Aebersold**, conseiller communal pendant de nombreuses années et président en 1977, ainsi que pour **M. Jean-Pierre Métivier**, également conseiller communal, qui sont décédés ces derniers jours.

Premier objet
Appel

Excusés :

Mesdames Sarah Clot et Francine Manière
Messieurs Pierre **Bridel**, Cédric **Huguenin**, Bernard **Haldemann**,
Jérémy **Kolly**, Jérôme **Perrin**, Didier **Stramke** et Luc-Olivier **Stramke**

L'appel fait constater la présence de 41 conseillers/50, les 9 personnes absentes ont pris la peine de s'excuser.

Le quorum étant atteint, **M. le Président** soumet aux conseillers l'ordre du jour.

Deuxième objet
Adoption de l'ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal No 12 du 27 août 2018
4. Correspondance
5. Rapport No 04/18 de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF 144'473. -- pour la sécurisation des arrêts de bus du Trésit, des Jurats et du Pontet
6. Préavis municipaux et nomination des commissions
7. Communications de la Municipalité
8. Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets
9. Divers, questions et vœux

Cet ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Troisième objet
Adoption du procès-verbal No 12 du 27 août 2018

M. Gfeller demande la correction suivante, en page 8, 1^{er} paragraphe, 3^{ème} ligne, il faut rajouter :

.....« *même si* » nous ne sommes pas dans une zone à risque.

Le procès-verbal No 12 est ensuite adopté à l'**unanimité**, sans autre remarque.

Arrivée de M. Didier Stramke – 42 conseillers présents

Quatrième objet
Correspondance

- **Correspondance de Monsieur Cédric Huguenin**

M. Huguenin donne sa démission du Conseil communal avec effet immédiat et ce, pour raisons de santé.

Le Parti socialiste voudra bien nommer son remplaçant d'ici la prochaine séance du mois de décembre afin qu'il ou elle puisse être assermenté/e.

- **Dossier de M. Andrea Facchinetti, relatif à la Piscine de Vallorbe, qui peut être consulté auprès de la Municipalité**

- **Correspondance de H.S.K – Clés services, Mme Kneubühler, du 23 octobre 2018**
- **Correspondance de H.S.K – Clés services, M. Klee, du 24 octobre 2018**

Ces deux courriers relatifs à une thématique liée à la police des constructions sont de la compétence de la Municipalité.

M. Hubert Bally se lève et quitte la salle - 41 conseillers présents

Cinquième objet

Rapport No 04/18 de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF 144'473. -- pour la sécurisation des arrêts de bus du Trésit, des Jurats et du Pontet

Mme L. **Bréchon**, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission.

M. le Président ouvre la discussion sur ce rapport mais la parole n'est pas demandée, **M. le Président** soumet ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- vu le préavis no 04/18 de la Municipalité ;
- ouï le rapport de la Commission chargée de l'étudier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

au vote à main levée, **à l'unanimité** :

1. de terminer l'aménagement de l'arrêt de bus du Trésit (voie montante) selon modifications apportées pour un montant de CHF 24'286.35 ;
2. de réaménager les Jurats selon plan annexé et modifications apportées pour un montant de CHF 66'935.55 ;
3. de supprimer l'arrêt de bus du Pontet (voie montante) selon modifications apportées pour un montant de CHF 15'504.10 ;
4. d'amortir ces montants par prélèvement au fonds de réserve général (compte No 9282.30) ;
5. de financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et/ou via le plafond d'emprunt.

Sixième objet

Préavis municipaux et nomination des commissions

M. le Président donne la parole à **M. S. Costantini, Syndic** :

Vous avez reçu avec l'invitation pour la séance de ce jour. 5 préavis, à savoir :

- le préavis municipal numéro 11/18 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur la distribution de l'eau. La révision de ce règlement communal a été rendue obligatoire par les nouvelles dispositions de la loi cantonale sur la distribution de l'eau modifiées par le Grand Conseil.
- le préavis municipal numéro 12/18 relatif à une demande de crédit de 640'000 francs pour l'installation d'une station de filtration provisoire pour la source de la Gerlette. Tel qu'indiqué lors de la dernière séance du Conseil communal, la Municipalité souhaite prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter que la situation vécue l'été dernier quant à la qualité de l'eau potable ne se reproduise. Il s'agit dans un premier temps de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent afin de garantir une eau consommable en permanence puis cette station de filtration provisoire deviendra ensuite définitive via des travaux complémentaires. La complexité du dossier nous oblige à faire le travail en deux étapes.
- le préavis municipal numéro 13/18 relatif à une demande de crédit de 1'597'000 francs pour l'assainissement de la rue du Mont d'Or. Ces travaux profiteront des synergies induites par la construction des 4 nouveaux immeubles privés projetés sur la parcelle adjacente à cette rue et permettront, entre autres, la réfection complète de la chaussée après avoir procédé à la mise en séparatif des réseaux d'eaux claires et d'eaux usées du quartier.
- le préavis municipal numéro 14/18 relatif à une demande de crédit de 660'000 francs pour l'acquisition de la parcelle numéro 140 à la rue de France. L'achat de ce bien immobilier est une opportunité stratégique afin d'anticiper la maîtrise foncière nécessaire à l'extension prévue à terme des bâtiments scolaires.
- le préavis municipal numéro 15/18 relatif à une demande de crédit de 2'105'000 francs pour la création d'un réseau de chauffage à distance et la réfection partielle de la rue de France. Les travaux prévus permettront non seulement de remplacer l'utilisation du mazout au profit de bois issu de nos forêts communales pour chauffer les bâtiments scolaires, la garderie, l'Eglise Catholique ainsi que l'« Auberge pour Tous » mais également de procéder au remplacement d'une conduite principale de distribution d'eau potable et à la mise à neuf du revêtement de la rue de France.

Quatre de ces cinq préavis vont engendrer de grosses dépenses pour notre Commune mais la Municipalité tient à vous rassurer, ils sont en phase avec le plafond d'endettement ainsi que la planification des investissements et n'occasionneront aucun report des autres travaux prévus durant la législature ni de conséquence fiscale pour la Population.

Vous avez également reçu ce soir le projet du budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2019. Celui-ci fait l'objet du préavis municipal numéro 16/18. Le budget 2019, comparable au niveau des résultats à celui de 2018, fait apparaître des charges nettes de l'ordre de 17'488'380 francs et des revenus nets de l'ordre de 18'634'135 francs. Il dégage ainsi une marge d'autofinancement de 1'145'755 francs. Malgré l'impact de la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) dès 2019, notre budget communal reste parfaitement stable dans son ensemble.

No 11/18 Préavis municipal relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur la distribution de l'eau

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Messieurs Daniel **Rosetti**, Stéphane **Truan**, Christian **Lirgg**, Jaques-André **Chezeaux**, Yann **Jaillet** et Claude **Magnenat**.

No 12/18 Préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF 640'000. -- pour l'installation d'une station de filtration provisoire pour la source de la Gerlette

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Madame Glawdys **Monnin** et Messieurs Bernard **Rindlisbacher**, Christian **Lirgg**, Sébastien **Authouart**, Christian **Agnelot** et Joël **Jeanmonod**.

No 13/18 Préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF 1'597'000. -- pour l'assainissement de la rue du Mont d'Or

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Madame Christine **Leuenberger** et Messieurs Robert **Simonet**, Gaétan **Uldry**, Italo **Facchinetti**, Alain **Künzler** et Olivier **Ponnaz**

No 14/18 Préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF 660'000. -- pour l'acquisition de la parcelle No 140 à la rue de France

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Mesdames Lorianne **Foretay** et Line-Claude **Magnenat**.
Messieurs Alain **Kolly**, Jérémy **Kolly**, Hubert **Bally** et Lionel **Favre**

No 15/18 Préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF 2'105'000. -- pour la création d'un réseau de chauffage à distance et la réfection partielle de la rue de France

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Madame Lorianne **Foretay** et Messieurs Noureddine **Ghennoune**, Stéphane **Truan**, Gérald **Bonzon**, Christophe **Vallotton**, Gilberto **Alemanni**, René **Gfeller**, Joël **Jeanmonod** et Patrice **Künzler**.

Projet de Budget pour 2019

Ce budget est remis à la commission des finances pour étude et rapport.

Septième objet

Communications de la Municipalité

M. Ch. **Schwerzmann**, Municipal, communique :

Lors du dernier Conseil, je vous ai donné des informations concernant la société Sports et Loisirs de Vallorbe SA suite aux aventures de la piscine notamment.

Comme vous le savez certainement, notre chef d'exploitation, Andrea Facchinetti et sa compagne, Virginie Bonneau, responsable des maîtres-nageurs ont donné leur démission au 1^{er} octobre 2018. Ils ont également résilié leur bail à loyer pour la même date. Accompagné d'un membre du Conseil d'administration, j'ai rencontré nos 2 responsables début septembre afin d'assurer la transition avec les collaborateurs restants. Cette transmission a été acceptée par les démissionnaires mais finalement très peu d'informations ont été transmises.

Suite à ces démissions et après réflexion, le Conseil d'administration de Sports et Loisirs a décidé de confier la responsabilité de l'exploitation de la patinoire pour cet hiver à nos 2 collaborateurs engagés au sein de Sports et Loisirs, en répartissant les tâches administratives et celle liées à l'entretien et au fonctionnement des installations. Une nouvelle appréciation de la situation sera effectuée dans le courant de l'hiver en ce qui concerne la piscine.

Concernant les travaux de celle-ci, des rencontres ont lieu ces jours avec des spécialistes. Les problèmes rencontrés durant l'été ont été identifiés et sont le fait de problèmes d'étanchéité du bac tampon. Tous les efforts et travaux nécessaires seront entrepris afin d'assurer l'ouverture pour la saison 2019 dans les délais. Les gros travaux de remise à niveau des infrastructures liés au préavis que vous avez accepté le 28 juin dernier seront pour la plupart reportés à l'automne 2019.

Patinoire :

Les travaux se poursuivent toujours à un bon rythme. La dalle a été coulée dans les règles de l'art et l'ouverture est toujours prévue au 15 décembre. Il restera bien entendu des travaux de finition à réaliser, notamment dans le nouveau bâtiment de services.

M. S. **Costantini**, Syndic, donne les informations suivantes :

Personnel communal

Faisant suite à ce qui vous a été annoncé lors de la précédente séance du Conseil communal, nous avons le plaisir de vous informer que Madame Désirée Carbonara a été choisie pour occuper le poste mis au concours de responsable des ressources humaines à 50 % ; cette nouvelle collaboratrice, au bénéfice d'un brevet fédéral dans les ressources humaines, débutera le 1^{er} novembre prochain. Nous lui souhaitons d'ores et déjà une très cordiale bienvenue.

Route des Grands-Bois

Renseignements pris auprès du Voyer des routes, la route des Grands-Bois devrait, sous réserve de l'évolution des conditions atmosphériques, être de nouveau ouverte au trafic avant la fin du mois de novembre 2018.

Projet d'aménagement du bas de la Grand-Rue et de la place du Marché

En guise de prévisualisation du futur projet, voici deux photomontages de ce que la Municipalité prévoit comme aménagement.

Tout en garantissant la fluidité du trafic, les espaces piétonniers seront particulièrement améliorés et une arborisation urbaine sera mise en place.

Si le Conseil communal accepte la demande de crédit en cours relative à la création d'un hôtel dans l'immeuble abritant l'ancienne laiterie de la Concorde, la galerie créée dans le bâtiment côté rivière permettra en plus le passage sécurisé des piétons depuis la place du Marché en direction du quartier des Grandes Forges et donnera également une « ouverture visuelle » bienvenue sur l'Office du Tourisme ainsi que sur le Musée du Fer et du Chemin de Fer.

D'une manière générale, il sera accordé une attention particulière à l'esthétique des lieux.

Un préavis municipal concernant le projet d'aménagement ainsi que les travaux prévus sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil communal.

Huitième objet

Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets

Il n'y a pas de motion, postulat, interpellation, résolution, pétition et projet.

Neuvième objet

Divers, questions et vœux

Il n'y a pas de divers, question et vœu.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** remercie les conseillers pour la bonne tenue des débats et leur rappelle la prochaine séance, agendée au **17 décembre à 18h30**.

Il est 21h09, la séance est levée.

Le Président :
Marcel Anex



Prochaine séance, lundi 17 décembre 2018 à 18 h 30